

# Aircraft Engineers International avertit l'UE de la détérioration des normes de sécurité

AMSTERDAM, April 12, 2018 /PRNewswire/ --

**L'Aircraft Engineers International (AEI) a écrit à la Commissaire Européenne aux Transports Violeta Bulc, l'avertissant que certains pays (Par Exemple Allemagne) ignorent les normes de sécurité aéronautiques européennes et permettent à des compagnies aériennes d'opérer des avions sans réaliser les contrôles de sécurité des vols requis.**

Cette pratique a été reconnue par l'Agence Européenne de la Sécurité Aérienne (EASA) suite à ses audits des pratiques de divers pays, mais ses tentatives successives visant à faire appliquer les réglementations européennes ont échoués, entraînant des préoccupations concernant l'incapacité de l'EASA à faire respecter les réglementations de sécurité aérienne de l'UE à ses États membres.

« Il est très inquiétant que l'Agence chargée de la Sécurité Aérienne de l'UE s'avère n'être rien de plus qu'un tigre en papier », a déclaré Ola Blomqvist, président de l'AEI. « Sans intervention de la Commission européenne, seule une catastrophe évitable poussera les autorités à se conformer. »

Les réglementations de la CE exigent qu'avant qu'un avion puisse opérer après entretien (techniquement « remise en service »), les travaux effectués par des techniciens mécaniciens non licenciés soient contrôlés (ou « vérifiés » selon les termes de la réglementation) par des techniciens mécaniciens licenciés EASA pour réaliser ce contrôle de sécurité crucial et dont la fonction est d'assurer la liaison entre l'opérateur et l'organisme de réglementation. Dans sa circulaire de décembre 2015, l'EASA a clairement indiqué que la vérification « n'est pas seulement une tâche administrative qui peut être effectuée à distance ou sans que personne n'ai été impliqué ».

Les Autorités Nationales de l'Aviation Civile de certains États membres permettent aux opérateurs qu'elles contrôlent d'ignorer cette exigence et de remettre des avions en service sans qu'aucun contrôle physique n'ai été effectué par un technicien mécanicien licencié. Ce dernier n'est alors autorisé qu'à s'assurer que les techniciens mécaniciens non licenciés aient signé un document indiquant qu'ils ont réalisés le travail de manière satisfaisante. Évidemment, cela est moins coûteux et plus rapide pour les opérateurs, mais cela signifie qu'une étape cruciale du processus n'est pas respectée par le technicien mécanicien licencié dont le rôle est réduit à vérifier que des cases ont été cochées, au lieu de s'assurer que le travail a été correctement effectué.

L'AEI appelle l'UE à agir rapidement et demande aux États membres de l'UE d'adhérer aux réglementations de l'EASA afin d'assurer la sécurité des voyageurs.

Pour plus d'information, téléchargez le [Document d'information sur le certificat de remise en service](#) de l'AEI ou visitez notre site Internet : <http://www.airengineers.org>

**À propos de l'AEI :**

**L'Aircraft Engineers International (AEI) a été créée en 1971 et représente les intérêts collectifs de plus de 40 000 techniciens mécaniciens licenciés dans plus de 30 pays. L'AEI a pour mission de représenter ces derniers dans le monde en leur fournissant un soutien global, afin de promouvoir dans l'aviation les normes de maintenance et de sécurité les plus élevées à l'échelle mondiale.**

<start\_indent>

Contact :  
Tél. : +46-705-744-353  
e-mail : [media@airengineers.org](mailto:media@airengineers.org)

<end\_indent>